

PCinpact.com, 10 décembre 2013

 **Surveillance d'Internet : le Sénat vote conforme l'article 13**  
#StopArt13 0-1 Sénat

Le ministre l'avait demandé, il l'a obtenu : les sénateurs ont voté « conforme » le projet de loi de programmation militaire et donc le fameux article 13 qui a suscité de nombreuses craintes dans la société civile.



Les sénateurs ont voté dans les mêmes termes l'article 13 (notre examen complet de cette disposition), celui qui permettra aux services de renseignement français de l'Intérieur, de la Défense, de l'Économie ou des Finances, d'accéder en temps réel aux données stockées ou transférées par les intermédiaires techniques.

En justifiant de la recherche de renseignements intéressant la sécurité nationale, la sauvegarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France, ou la prévention du terrorisme, de la criminalité et de la délinquance organisées et du maintien de groupements dissous, ces services verront les portes des FAI et des hébergeurs grandes ouvertes. Le recueil, notamment des données de géolocalisation, pourra ainsi se faire sur simple sollicitation du réseau, même en temps réel, sur les documents ou informations défendues ou transférés.

**La défense de Jean-Pierre Sueur**